

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>t</sup> : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) . . . . . 25 cent.  
RÉCLAMES — . . . . . 50 —

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34 et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service d'Hiver.

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse, etc.

CAHORS		ARRIVÉES A							CAHORS		MONTAUBAN		TOULOUSE	
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PERIGUEUX	PARIS	Arrivées	Dép. p <sup>r</sup> Montaub.	Arrivées	Dép. p <sup>r</sup> Cahors	Dép. p <sup>r</sup> Toulouse	(Arrivée)
10 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup> matin.	6 <sup>h</sup> 35 <sup>m</sup> matin.	8 <sup>h</sup> 12 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 22 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 40 <sup>m</sup> m.	Midi 18 <sup>m</sup>	3 <sup>h</sup> 51 <sup>m</sup> s.	Midi 36 <sup>m</sup>	11 <sup>h</sup> 46 <sup>m</sup> s.	9 <sup>h</sup> 51 <sup>m</sup> m.	5 <sup>h</sup> 5 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 1 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 50 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 21 <sup>m</sup> mat.
5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s.	11 » —	1 » s.	10 35 —	1 <sup>h</sup> 15 <sup>m</sup> s.	2 <sup>h</sup> 45 <sup>m</sup> soir.
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —	—	4 39 m.	11 30 —	2 49 s.	7 14 —	5 25 s.	7 45 —	5 10 s.	8 30 —	9 50 —

Train de foire : Départ de Libos à 7<sup>h</sup> 10<sup>m</sup> matin. — Arrivée à Cahors à 9<sup>h</sup> 15<sup>m</sup> matin.

Cahors, le 9 Octobre.

### LA GUERRE DE CHINE

Un brillant succès vient d'être remporté par nos troupes sur le Loch'Nan.

Une colonne, composée de la légion étrangère, de deux compagnies du 43<sup>e</sup>, d'une section d'artillerie, sous le commandement du lieutenant-colonel Donnier, a atteint l'ennemi et l'a délogé de toutes ses positions après un combat très vif qui a duré six heures.

Les canonniers « la Hache » « la Massue », « la Carabine » et « l'Eclair » ont appuyé l'action des troupes.

Les pertes des Chinois sont considérables.

De notre côté, le capitaine Beynet et trois hommes ont été tués. Le lieutenant de Bataille et vingt hommes sont blessés.

Les troupes continuent à poursuivre l'ennemi.

**France et Allemagne.** — Le *Télégraphe* croit savoir que des arrangements auraient été pris entre la France et l'Allemagne pour formuler l'entente déjà signalée.

L'entente ne fera pas l'objet d'un traité formel.

A la suite du bruit qui s'est fait dans la presse, il aurait été convenu que l'accord serait constaté par un simple échange de notes diplomatiques. Grâce à cette procédure, le président du Conseil échapperait à l'obligation de le soumettre au Parlement.

### L'Armée coloniale

Le Conseil des ministres vient d'arrêter définitivement le texte du projet de loi sur l'armée coloniale, dont la mise immédiate à l'ordre du jour doit être demandée à la rentrée.

Voici quelques-unes des principales dispositions qui ont été adoptées :

L'infanterie de marine est rattachée au ministre de la guerre.

Les troupes d'Afrique, au lieu de former un 19<sup>e</sup> corps d'armée, constituent une armée spéciale, destinée à assurer, sans le secours des troupes continentales, la défense de nos possessions africaines, et en outre capable de détacher des forces suffisantes pour appuyer, dans les entreprises lointaines l'action de l'infanterie de marine.

Pour mettre l'effectif de la nouvelle armée d'Afrique en rapport avec sa destination, de nouveaux corps de troupes sont créés :

Sept bataillons de zouaves, qui sont rattachés aux quatre régiments existant.

Quatre bataillons de chasseurs algériens.

Un quatrième bataillon d'infanterie légère d'Afrique.

Un quatrième régiment de turcos.

Un quatrième régiment de spahis.

Pour les trois derniers corps, les cadres seuls seront à organiser ; quant aux hommes, ils seront pris, pour le bataillon d'infanterie légère, dans les trois bataillons actuels, et pour les turcos et les spahis, dans les compagnies mixtes, fournies depuis trois ans en Tunisie.

Le recrutement des zouaves, des chasseurs algériens sera comme celui de l'infanterie et de l'artillerie de marine, assuré au moyen d'engagements avec primes.

**Chine.** — La Chine, d'après une dépêche du *Times*, serait prête à se soumettre à l'arbitrage des puissances et à en respecter leur décision.

**Vienne.** — Le bruit court que l'empereur Guillaume, actuellement à Bade, décline rapidement.

**Angleterre.** — On assure que de graves dissentiments existeraient dans le cabinet anglais au sujet de la question égyptienne.

### La situation en Belgique

On a fort exagéré en France les désordres qui se sont produits, dernièrement, en Belgique. La lettre très spirituelle d'un ministre belge, que publie le *Matin Français*, réduit ces faits à leur véritable expression :

A l'étranger, on a beaucoup exagéré la gravité de notre indisposition : elle a été longue, mais pas dangereuse.

Dieu merci, nous sommes guéris et, chose singulière, cette cure est due surtout à l'intervention d'un groupe peu nombreux et plus ou moins international de républicains ; ils ont eu, sans le vouloir, le succès d'un extincteur *matafuegos*, tant est grande et universelle la réprobation qu'ils inspirent.

Vous dites, monsieur, que la Belgique a décidément baissé dans l'opinion de l'Europe. Cette impression, j'en suis convaincu, ne durera pas : elle serait injuste. L'homme le plus fortement constitué peut avoir un rhume de cerveau, le plus sage un moment d'hallucination, le plus sérieux une distraction.

L'équilibre semble rétabli ; le bon sens reprend peu à peu son légitime empire.

La *Marseillaise*, même lorsqu'elle est chantée avec le plus pur accent de Belleville, sera toujours peu goûtée dans notre pays.

**Egypte.** — La situation continue à être très grave dans le Soudan égyptien. Une dépêche reçue par M. Barrère, consul général de France au Caire, annonce que M. Herbin, consul de France à Khartoum, aurait été massacré à Méroé avec le colonel Stewart et un équipage de 40 hommes. Bien que le départ du M. Herbin de Khartoum, ne soit pas encore confirmé, on craint que la nouvelle ne soit exacte.

**Le commandant Fournier.** — Le *Journal des Débats* publie une lettre du capitaine Fournier déclarant qu'il a fourni, il y a deux mois, ses explications au président du Conseil sur le traité avec la Chine ; il estime que

deux femmes sont dans sa chambre.

— La brune et la blonde ?

— Oui.

— Quand sont-elles arrivées ?

Oh ! Monsieur, il y a quelque chose là-dessous, j'en jurerais. Ce ne sont pas des créatures du commun, et il n'y a qu'à jeter un regard sur elles pour voir tout de suite à qui l'on a affaire.

— Allons ! reprit résolument Loïc en indiquant la maison de la main.

— Attendez, Monsieur ! Procédons avec ordre. Le gamin va rester ici ; moi, je vais me poster devant l'hôtel. Pendant ce temps-là, vous et votre ami, vous monterez. Si vous avez besoin d'un coup de main, vous n'aurez qu'à siffler ; moi, je serai prêt et j'accourrai.

— Soit.

— Et soyez prudent, surtout ? Ne faites pas de bruit. N'oubliez pas qu'Hilarion est diablement fin.

Loïc et Richard n'avaient que faire des conseils de M. Cassemajou. Ils traversèrent rapidement la chaussée et entrèrent dans la maison du numéro 3. C'était un de ces hôtels meublés de cinquième ordre, mais propres et discrets, où les petits propriétaires aiment à descendre quand ils viennent faire leurs emplettes « dans la capitale. » Hilarion Gentil était trop intelligent pour ne pas savoir que lorsqu'on veut se cacher, Paris est encore l'endroit le meilleur ; de même que s'il avait été se réfugier dans une maison borgne, il n'aurait pas pu échapper à la surveillance que la police exerce toujours sur ces sortes d'établissements. Au reste, Marius Roussin avait le matin

cela soifit : ce procédé hiérarchique étant le seul qu'il puisse employer. Pour ceux qui douteraient de sa parole d'honneur, il a la pointe de son épée à leur disposition.

### Elections au Conseil général.

— A Angoulême, M. Gellibert des Séguins, monarchiste a été élu.

Avannes, M. Lambilly, monarchiste, a été élu par 1,458 voix.

**L'amiral Peyron** aurait l'intention de donner sa démission. Sur les instances de M. Ferry, il garderait son portefeuille jusqu'après le dénouement de l'affaire de Chine.

**Légion d'honneur.** — L'*Officiel* porte que la sœur Saint-Julien, supérieure de l'hôpital militaire de Marseille, est nommée chevalier de la Légion d'honneur pour soins donnés aux cholériques.

Une médaille en or de 1<sup>re</sup> classe a été accordée à sœur Stéphanie attachée au même hôpital.

**Trésoriers généraux.** — La *Patrie* annonce que le mouvement sur les trésoriers généraux sera signé samedi.

Le *Matin* annonce que le conseil supérieur de défense aurait décidé de faire de Nice une importante place fortifiée. Une direction d'artillerie commencerait à y fonctionner à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1885.

Le *Constitutionnel* publie une lettre d'Ille-et-Vilaine qui signale à l'attention des députés des faits graves ;

D'après les journaux de Rennes et de Fougères le ministère de la guerre pour l'adjudication des fourrages et de l'avoine n'a plus recours chaque mois aux agriculteurs ; il a donné le privilège des fournitures dans 45 départements

même expliqué tout cela à Loïc ; s'il n'avait pas accompagné les deux amis, c'est qu'étant trop connu de son beau-frère, il avait peur de tout perdre s'il était aperçu par lui.

La maison était silencieuse : Loïc et Richard montèrent lentement l'escalier étroit qui conduisait aux chambres des locataires.

Grâce aux renseignements qu'ils avaient eus, ils n'avaient pas eu besoin de jeter le nom d'Hilarion Gentil au concierge, le coquin demeurait au premier étage, à gauche.

— C'est là ! dit Richard à voix basse,

Le peintre appuyait légèrement la main sur la porte, quand celle-ci céda.

— Ouverte ! murmura-t-il.

Il n'y avait plus à hésiter. Les jeunes gens se précipitèrent dans la chambre... Elle était vide !...

— Que s'est-il donc passé ? demanda Loïc.

Une même idée, aussi rapide que l'est la pensée aux heures décisives, leur était venue à tous deux en même temps : si Hilarion Gentil s'était enfui, comment ceux qui le guettaient du dehors ne l'avaient-ils pas aperçu ?

Un léger bruit qui se produisit dans le jardin assez étroit qui s'étendait derrière la maison, attira leur attention : les deux fenêtres de la chambre donnaient l'une sur le quai, l'autre sur le jardin ; cette dernière était ouverte. Richard y courut.

— Regardez ! murmura-t-il.

Un homme qu'accompagnait une femme entièrement voilée ouvrait la petite porte du jardin et disparaissait avec elle.

— C'est lui ! ajouta le peintre.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

### LE MYSTÈRE DU BAS-MEUDON

— A quelle heure ?

— Dans la soirée.

Il y eut un court silence entre le frère et la sœur. Puis, comme si le sujet de la conversation lui était pénible, Blanche se mit aussitôt à parler d'autre chose. Loïc resta avec elle encore une heure environ. Blanche paraissait de plus en plus soucieuse et préoccupée. Quand Loïc se leva pour partir, sa sœur lui prit la main et, le regardant au fond des yeux comme si elle eût voulu lire dans la conscience même de son frère, elle lui dit :

— Ecoute-moi ; je te jure que j'ai au cœur autant d'après besoin de vengeance que toi ; mais, je t'en supplie, ne t'expose point à un péril quelconque, pour remplir ton devoir. Pense que je t'aime et que le coup qui te tuerait, me tuerait aussi.

— Ne crains rien, ma petite Blanche, répliqua le jeune homme en embrassant sa sœur.

— Tu me rends plus calme, murmura-t-elle. A demain !

— A demain !

Loïc sortit. Quand Blanche fut seule, elle demeura un instant immobile, debout au milieu du

salon, puis, comme si le trop plein de son cœur débordait tout à coup :

— Ah ! s'il savait que notre père... s'écria-t-elle.

Et elle éclata en sanglots.

.....

Le soir du même jour, vers neuf heures, Loïc et Richard rasaient la muraille grise qui est à l'entrée du quai de Berçy, quand on arrive du centre de Paris. Le ciel était sombre et de gros nuages noirs couraient. On sentait un orage prochain. La chaleur, assez forte pendant toute la journée, se calmait, et une brise d'Est traversait l'air.

— Je préfère ce temps, dit Loïc. De cette façon-là, le gredin ne pourra pas nous voir, dans le cas où il aurait conçu quelques soupçons.

— Vous avez raison, répliqua le peintre. Hilarion Gentil ne nous apercevra pas.

— Cassemajou guette-t-il ?

— Oui, avec le gamin.

— En effet, je les aperçois d'ici.

On voyait, de loin, deux ombres derrière l'amoncellement de tonneaux. Le baron et son compagnon marchèrent lentement vers eux ; mais ils eurent soin de se glisser le long de la berge de la Seine, de telle sorte que l'on ne pourrait les apercevoir des fenêtres des maisons qui bordaient le quai.

— Eh bien ! demanda Loïc quand ils furent arrivés auprès de leurs espions.

— Il est rentré.

— Depuis longtemps ?

— Depuis vingt minutes. Il n'est pas seul ; les

déjà, à une grande société des graineterie, dont le conseil d'administration se compose de députés et de sénateurs républicains.

L'agriculture est obligée de subir les conditions imposées par cette société qui, dit le *Journal de Fougères*, a fait une commande d'avoine en Russie pour la livrer au ministère de la guerre.

On parle d'une interpellation à ce sujet à la Chambre :

Le rôle des officiers d'administration et de l'intendance devient inutile et les agriculteurs se trouvent encore une fois sacrifiés.

Le *Soir* demande au ministre de la guerre s'il est vrai que le cuir employé pour les fouritures de la cavalerie soit insuffisamment tanné, qu'il ait été dédoublé à la scie ; que dans un grand nombre de selles, la palette et l'arcade postérieure de l'arçon soient garnies avec de la croûte de vache lissée ; que la plupart des pièces métalliques soient en fonte malléable ; que le cuir du trousséquin repose directement sur la tôle ; que pour les coutures on ait employé du fil non ciré ; que les étriers soient en deux pièces soudées, et que les boucles ne soient même pas soudées ?

On nous dit que pour les autres armes, les fourniments seraient confectionnés dans d'aussi mauvaises conditions. Le général Campenon ministre de la guerre, ne saurait laisser peser sur son administration de telles accusations sans y répondre.

**Nos troupes d'Algérie.** — Au commencement d'octobre, toutes les troupes de la province de Constantine sont en mouvement, les unes pour se concentrer en vue des prochaines manœuvres qui auront lieu, en Kabylie, du 13 au 25 courant, les autres pour occuper les postes laissés vacants par corps qui doivent y prendre part.

Après les manœuvres, les postes seront occupés comme suit :

Colonne mobile de Tebessa. — Un bataillon du 3<sup>e</sup> turcos, un bataillon du 7<sup>e</sup> de ligne, et deux escadrons de chasseurs d'Afrique.

Colonne mobile de Souf. — Un bataillon d'Afrique, le 3<sup>e</sup>, plus connu sous le nom de 3<sup>e</sup> joyeux ou 3<sup>e</sup> zéphirs, et un escadron de spahis.

Colonne de Negrine. — Spahis et turcos.

Les zouaves demeureront concentrés à Constantine et Sétif, prêts à partir pour n'importe où.

Les troupes supplémentaires tirées des 4<sup>e</sup> bataillons de France occuperont à la même époque : le 7<sup>e</sup> de ligne, Tebessa ; le 11<sup>e</sup>, Bône ; le 34<sup>e</sup> Guelma ; le 100 Batna.

Quelques rapports signalent des déplacements de marabouts, mais leurs tentatives, à cause de la récolte qui a été bonne, n'ont pour le moment aucune chance d'aboutir.

**Crise industrielle.** — La commission d'enquête économique s'est réunie mardi ; elle demande l'envoi d'une délégation dans le département de la Loire où l'ouvrier tisseur ne gagnerait que 1 fr. 25 par jour et le mineur ne travaillerait que 5 jours par semaine.

De la Loire elle irait à Lyon où le nombre d'ouvriers sans travail s'élève à 40,000.

Une nouvelle réunion des ouvriers de Lyon a eu lieu hier aux Folies-Bergères.

**L'explosion de Lyon.** — Une explosion a eu lieu le 7 octobre rue Saint-François de Salles (quartier Bellecour). Une bombe avait été placée sur la fenêtre de la caserne de gendarmerie. Les vitres ont été brisées par l'explosion et la muraille est endommagée.

L'engin, du volume d'une boule à jouer, était composé d'une enveloppe de cuir entourée de fils métalliques, remplie de poudre et de fragments de fer dont plusieurs ont pénétré dans l'appartement du capitaine trésorier. Cet officier était heureusement absent.

Une enquête a été ouverte sur l'attentat dont l'auteur est encore inconnu. — Aucune victime.

**Abolition des armées permanentes.** — A la salle Baudin, après les discours du citoyen Eodes, la réunion a adopté la suppression des armées permanentes.

**Affaire de l'église de Saint-Nicolas.** — M. Callet, régisseur du domaine de la ville de Paris, s'est présenté mardi, à 2 heures, à l'église Saint-Nicolas-des-Champs, pour prendre possession de la sacristie qui doit être désaffectée du culte pour l'alignement de la rue Cudin-Gridaine.

Il a été reçu par le curé et le trésorier du conseil de fabrique, auxquels il a fait part de sa mission.

« A quel titre vous présentez-vous ? » ont demandé ces messieurs.

M. Callet a alors décliné sa qualité et a présenté sa carte.

« Ce titre est insuffisant, » ont répondu le curé et le trésorier. « Nous refusons de vous livrer les clefs. »

M. Callet s'est alors borné à se retirer et a dressé procès-verbal.

Dès la sortie de l'envoyé du préfet, un tumulte effroyable se produisit dans l'église qu'envahirent des bandes d'énergumènes.

Alors, les uns se couvrirent, les autres montèrent en chaire, enfin, tous hurlant, sifflant, tirèrent le curé et le trésorier assiégés dans la sacristie pendant une heure.

Non contents de se livrer à toutes ces scènes infâmes, les perturbateurs profanèrent l'autel et s'y établirent, mangeant leurs victuailles.

L'intervention officieuse du commissaire de police restait inefficace.

Les brigades centrales ont enfin reçu l'ordre de se rendre à l'église Saint-Nicolas-des-Champs, et la foule se dispersa.

Reviendrons-nous au beau temps de la Commune ?

**Attentats.** — Le *National* dit que M. Camascasse est résolu d'étudier, les moyens de faire cesser les nombreux attentats qui ont eu lieu à Paris.

## CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

La *Société des Études du Lot* a délégué deux de ses membres, MM. Paul de Fontenilles et Rouquet, pour la représenter au Félibrige de Muret, qui doit se tenir le 12 du courant.

M. Javalet, lieutenant au 7<sup>e</sup> de ligne est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

M. Gérard, de Gourdon, chargé de cours au Lycée de la Roche-sur-Yon, est nommé professeur au Lycée de Montauban.

M. Pouyte, contrôleur de culture de 2<sup>e</sup> classe, à la Direction du Lot, est élevé sur place à la 1<sup>re</sup> classe de son grade.

M. Audubert, commis de culture de 3<sup>e</sup> classe à Tarbes (Haute-Pyrénées), est nommé en la même qualité dans le Lot.

M. Descrosailles, commis de culture de 3<sup>e</sup> classe à Tarbes, est nommé en la même qualité dans le Lot.

M. Ortalo, commis de culture de 3<sup>e</sup> classe à Tarbes, est nommé en la même qualité dans le Lot.

**Ecoles communales laïques.** — La rentrée des élèves dans les deux écoles communales laïques de Cahors (ancien palais de justice et ancienne école des Frères), aura lieu vendredi prochain, 10 octobre, à 8 heures du matin.

Une surveillance absolument gratuite sera faite, le soir, pour faciliter aux élèves la confection de leurs devoirs et l'étude de leurs leçons.

**Le Conseil supérieur de l'Instruction publique.** — Dans ses séances des 25 et 26 juillet 1884, le conseil supérieur avait à se prononcer sur sept oppositions formées à l'ouverture d'écoles libres. Sur ces sept oppositions, six ont été levées par le conseil supérieur, et sa décision est appuyée par des considérants qui viennent d'être publiés dans le recueil officiel *des Lois et Actes de l'Instruction publique*.

### Les heures de récréation.

Dans le *Matin*, M. Jules Simon approuve hautement la décision par laquelle le ministre de l'Instruction publique vient de rédoire de 24 à 20 la durée des heures de classe, mais il demande que l'on réagisse contre ce qu'il appelle le système de bourrage des élèves.

La classe, dit M. Jules Simon, aura beau être

courte ; si le devoir est long, l'enfant n'aura gagné que de rester une heure de moins dans une chambre et une heure de plus dans une autre. Ce que nous demandons pour lui, c'est la diminution des heures de travail et l'augmentation des heures de récréation. Qu'il soit donc bien entendu que l'administration allégera les programmes, pour que les professeurs puissent les développer, et que les professeurs allégeront la tâche quotidienne des enfants pour leur donner le temps de réfléchir, de boxer et de respirer... Les écoles ont surtout pour but d'enseigner l'amour du travail, et de rendre les jeunes gens familiers avec les méthodes et avec les sources. Je veux au début d'une carrière des esprits ardents et ouverts ; peu m'importe ce qu'ils savent par cœur, c'est de leur jugement et de leur activité que j'ai besoin, ce n'est pas de leur mémoire.

**Les attributions des conseils d'arrondissement.** — Nous croyons savoir qu'un projet de loi sur l'extension des pouvoirs des conseils d'arrondissement est en préparation au ministère de l'intérieur : d'après ce projet le conseil d'arrondissement au lieu de se borner à préparer la besogne du conseil général aurait des attributions propres à lui-même et rendrait des services effectifs.

**Volontariat d'un an.** — Le ministre de la guerre a fait faire une enquête sur les capacités de 4,814 engagés conditionnels d'un an qui seront libérés le 11 novembre : 224 ont été réformés ou ajournés ; 341 sont jugés aptes à faire des sous-lieutenants de réserve ; 554 feront des sous-officiers ; 1,531 pourront être nommés caporaux ou brigadiers ; 2,194 devront rester soldats. En somme, la moitié des engagés conditionnels ont une instruction qui ne dépasse pas la moyenne de celle du contingent.

Il est probable que les résultats de cette enquête détermineront une diminution notable dans le chiffre des volontaires qui vont être appelés à former la série de 1884-1885.

**Les repris de justice dans l'armée.** — Les commandants de recrutement demandent au ministère de la guerre des instructions qui leur donneront les pouvoirs nécessaires pour connaître tous les hommes condamnés par les tribunaux correctionnels et qui ne pourraient être incorporés sans inconvénients sérieux comme simples soldats dans les troupes de ligne. Ils ajoutent que, dans une quinzaine de jours, il sera trop tard pour que la classe 1882 puisse être épurée. Ils réclament donc des ordres précis pour que l'armée ne subisse pas la présence de repris de justice.

**Chemins de fer.** — La Compagnie du chemin de fer d'Orléans et l'administration des chemins de fer de l'Etat préviennent le public qu'il est délivré sur toutes les sections de leur réseau des cartes nominatives et personnelles de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>,

Loïc allait sauter par la fenêtre et poursuivre Hilarion Gentil ; mais Richard l'arrêta violemment en lui saisissant la main.

— Non ! pas cela ! dit-il.

Que voulez-vous faire !

— Vous allez voir. Venez.

Entraînant son compagnon, Richard Malvern descendit rapidement l'escalier.

— Eh bien ? s'écria Cassemajou.

— Il s'est enfui.

— Impossible.

— Je l'ai vu : il y a un jardin derrière.

— Tonnerre ! je comprends ! Hôlà, gamin !

La tête chafouïne du gamin se montra fûtée et inquiète, derrière sa cachette.

— Viens ! dit Cassemajou.

En deux mots celui-ci lui expliqua l'affaire.

— Tu comprends ? ajouta-t-il.

— Parbleu !

Loïc tira son porte-monnaie et y prit cinq pièces d'or, qu'il tendit au gamin. Puis, glissant deux billets de banque dans la main de Cassemajou :

— Que faut-il faire, maintenant !

— Descendez sur la berge, Monsieur, et suivez-la tous deux pendant un quart d'heure. Je vais prendre la piste avec le petit.

Cassemajou et le gamin ne tardèrent pas à disparaître en courant. La pluie commençait à tomber fine et légère. Mais les deux jeunes gens n'avaient garde de s'en occuper. Ils suivirent la berge pendant une vingtaine de minutes, puis s'arrêtèrent. Ils voulaient attendre. La pluie avait augmenté pendant leur marche, c'était une vraie averse ; au loin, de sourds grondements de ton-

nerre annonçaient que l'orage ne tarderait pas à éclater sur Paris. Pendant qu'ils attendaient, ils aperçurent une barque qui descendait le cours de la Seine ; l'obscurité et la pluie les empêchaient de bien voir ; d'ailleurs, ils n'attachèrent, sur le moment, aucune importance à ce fait. Qu'y avait-il d'étonnant à ce que une barque descendit vers Paris, au milieu des bateaux à charbon ou des radeaux de bois qui couvrent le fleuve ? Dix minutes après, Cassemajou et le gamin reparaissent trempés de pluie.

— Les avez-vous vus ? demanda vivement Loïc.

— Non.

— Ah ! le matin ! il est capable d'avoir sauté en barque...

Une idée vint, subite et tenace, à Richard.

— Si c'était lui...

— Qu'avez-vous donc vu ?

— Une barque qui descendait le fleuve.

— A cette heure ? Ce ne peut être que lui.

Comment diable voulez-vous qu'un batelier s'amuse à travailler par un chien de temps comme ça, et la nuit encore !

— Que faire ?

— Si vous voulez, bourgeois, je le saurai bientôt, moi, dit le gamin.

— De quelle façon ?

— Mon père Jacquot Billard, avait de son vivant, un bateau à charbon sur la Marne. Je nage comme une ablette.

— Compris ! s'écria Cassemajou. Trouve-le vite, et ensuite viens rue de la Lune.

Billard, *cognomine* Jacquot, ainsi que son père, ne se le fit pas dire deux fois : il ôta sa veste de

toile et entra dans l'eau. Loïc et Richard le virent avancer, perdre pied et enfin nager vigoureusement. Quand il fut arrivé au milieu du fleuve, il se tourna vers la berge.

— Au revoir, les patrons ! cria-t-il.

Et, se mettant sur le dos, il descendit rapidement la berge.

Nous laisserons Loïc et Richard rentrer dans Paris, et nous suivrons Jacquot Billard. L'important pour le gamin était de rattraper la barque, qui avait environ douze minutes d'avance sur lui. Il n'avait pas menti ; c'était un vrai poisson, il agitait les pieds et les mains, tendait son corps, et, s'agitant comme un beau diable, filait comme une flèche. Ses yeux ne restaient pas inactifs ; pendant qu'il se livrait à cet exercice nautique dans lequel il était passé maître, il observait prudemment à droite et à gauche : de temps en temps, une tête se dressait au milieu de l'amoncellement de charbon qui remplissait un bateau plat. Quand à la barque, il ne l'apercevait pas encore.

Or, il avait fait un raisonnement qui était éminemment logique. Il s'était dit qu'un homme qui se cache et qui s'enfuit devant des chasseurs n'est généralement pas aussi à son aise que s'il faisait une promenade d'agrément. M. de la Palisse n'aurait pas mieux dit, mais il faut reconnaître que M. de la Palisse a souvent eu du bon. Aussi, Jacquot Billard était absolument sûr d'atteindre Hilarion Gentil. Cependant, rien ne paraissait au milieu du cours de la Seine qui ressemblât à celui qu'il poursuivait. Il voyait émerger de temps à autre l'arche brune d'un pont, et puis le fleuve redevenait uni. Il semblait ne sentir ni la pluie

ni l'eau : il est vrai que pour cet hardi enfant, habitué aux pleines eaux, ce bain par une soirée d'été était plutôt un plaisir qu'une fatigue.

Il arriva ainsi jusqu'au pont Marie, en pleine Cité. A quelques mètres en avant, se dressaient le Palais de Justice et la Sainte-Chapelle. Les bateaux devenaient plus nombreux mais tous ceux qu'il distinguait restaient amarrés à la berge immobiles et noirs. Cependant, il écarquillait les yeux pour mieux voir encore.

— Tiens ! tiens ! dit-il tout à coup.

Ce qui attirait ainsi son attention était, en effet, assez extraordinaire. Une barque s'était collée contre une arche du pont et attendait.

Dans cette barque, un homme se tenait debout s'accrochant par la main à l'un des anneaux de fer enclavés dans l'arche.

— Tiens ! tiens ! répéta le gamin.

L'homme lui tournait le dos ; d'ailleurs, avec le mouvement de va-et-vient que subissait la barque, joint à la pluie et à l'obscurité, il lui eût été impossible de le dévisager : mais un vague instinct, ce que Montaigne appelle « la connaissance animale, » lui disait que cet homme était celui-là même qu'il cherchait. Sans hésiter, le gamin se retint de la main au rebord de pierre qui entourait l'arche du côté opposé, et attendit.

ALBERT DELPIT

(A suivre).

et 3<sup>e</sup> classes, valables pendant 3 mois et un an. Le prix des cartes est calculé suivant la distance légale sur les parcours auxquels l'abonnement s'applique et moyennant certains engagements pris par l'abonné.

Outre le prix principal de l'abonnement, qui est payable en entier et d'avance, chaque abonné devra verser en caisse de la gare à la quelle il fait sa demande l'abonnement, à titre de garantie, pour la restitution de la carte d'abonnement, après son expiration une somme de 10 francs qui lui sera rendue en échange de sa carte.

Au défaut de la remise de la carte le jour même, ou au plus tard dans les huit jours de la cessation de l'abonnement, cette somme de 10 fr. sera acquise de plein droit, aux administrations d'Orléans et de l'Etat.

Les abonnements courant du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois doivent être demandés au moins huit jours à l'avance. Les demandes de cartes d'abonnement doivent être adressées au chef de gare, dans toutes les localités desservies par les administrations d'Orléans et de l'Etat.

Les titulaires de cartes d'abonnement pour un parcours d'au moins 500 kilomètres auront droit à une franchise de 50 kilog.; pour le transport de leurs bagages.

**Choléra.** — Toulouse, 2 cas, Asile de Braqueville, 2 décès cholériques.

**Eboulement.** — Mercredi un effroyable éboulement survint aux alentours du monastère de la Grande-Chartreuse.

Les religieux de l'abbaye, au nombre de 40, faisaient leur promenade hebdomadaire à travers la montagne, lorsque tout d'un coup, vers midi, des blocs de pierres se détachèrent des crêtes qui s'élevaient au-dessus de leur tête.

Cinq des religieux furent violemment renversés et ensevelis sous les décombres.

Après de grands efforts, on parvint à les dégager, mais l'un d'entre eux était déjà mort; il se nomme dom Augustin et n'a que 32 ans; il est né à Lyon, dans le diocèse duquel il compte un frère qui y est vicaire.

Le corps de ce pauvre religieux a été transporté au couvent.

Cette mort a jeté la consternation, non seulement parmi les Pères, ses compagnons, mais encore parmi les nombreux touristes qui se trouvaient de passage dans les montagnes.

**BULLETIN VINICOLE**

Nous lisons dans l'*Ami des campagnes*, du 5 octobre 1884 :

Les vendanges ont commencé dans le vignoble bordelais et le département de la Gironde.

On vendange presque partout dans les vignobles de la Charente-Inférieure. Dans l'ensemble, on espère faire bon, mais on sera un peu déçu quant à la quantité.

Dans la Charente, beaucoup de propriétaires ont retardé jusqu'à ce moment leur cueillette. La récolte sera très réduite, mais on obtiendra assurément des vins plus alcooliques que ceux de 1883.

Dans le Lot-et-Garonne, la cueillette a commencé la semaine dernière sur quelques points, mais elle sera générale dans la semaine où nous entrons; malgré les atteintes du mildew sur quelques vignobles, on pense avoir une récolte égale en qualité; quant aux cours, il n'en est pas encore question, et on ne s'attend guère aux achats qu'après vendanges faites.

Dans le Lot, les vendanges sont à peu près finies. Le rendement a été médiocre, mais la qualité sera bonne. La vendange s'est vendue jusqu'à 70 fr. 1<sup>re</sup> qualité.

Les vignobles de Tarn-et-Garonne ont été très éprouvés par la grêle; les communes de Montauban, de Montclar, de Léojac, de Bellegarde, de Bonnefont, de Beau-Soleil, du Tigné, de Saint-Martial, de Verlhac, etc., en un mot, toutes les vallées du Tescou et du Tordre ont été dévastées par une grêle affreuse, comme de mémoire d'homme on n'en avait jamais vue; les grêlons pesaient de 8 à 10 gr., quelques-unes atteignaient même la grosseur d'un œuf de pigeon.

Les pertes sont énormes et la récolte est à peu près perdue, à part quelques communes épargnées, parmi lesquelles nous citerons celles de Ripley, Saint-Nauphary, le Fau, Vinarnaud,

Bonrepos, le Ramier, Bio, Montbeton, Courondes, etc.

Peu d'affaires à signaler dans tous les pays vignobles du Midi, où la seule grande occupation actuelle est de serrer la récolte le plus hâtivement possible, car on craint les pluies qui peuvent revenir; on veut profiter du beau temps actuel. Il s'est traité dans l'Hérault et dans l'Aude quelques affaires sur souches, mais les cours ne sont pas encore solidement établis pour pouvoir les apprécier.

Les vignes vendangées trop tôt ont donné des vins faibles de couleur et de degré, avec trop de verdeur; on ne sait encore ce que sera l'ensemble de la récolte; il faudra attendre encore quelques jours pour se prononcer; nous devons dire cependant que quelques-uns de nos correspondants nous écrivent qu'il y aura bien des mécomptes sur certains points. Il a considérablement plu dans le Roussillon, et les raisins en ont beaucoup souffert, car ils étaient arrivés au degré de maturité voulu.

**BOURSE. — Cours du 9 octobre.**

3 0/0.....	78 05
3 0/0 amortissable (ancien).....	79 47 1/2
3 0/0 id. 1884.....	00 00
4 1/2 0/0 ancien.....	103 75
4 1/2 0/0 1883.....	108 92 1/2

**Dernier cours du 8 octobre.**

Actions Orléans.....	1,330 00
Actions Lyon.....	1,235 00
Obligations Orléans 3 0/0.....	372 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884).....	302 75
Obligations Lombardes (jouissance.....)	308 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884).....	330 50

**BULLETIN FINANCIER**

Paris, 8 octobre 1884.

Les récents mouvements de la cote ont contribué à donner au marché une physionomie un peu plus animée. A vrai dire, les vendeurs à découvert ne nous paraissent pas avoir encore repris l'offensive, mais les meneurs de la hausse ont à lutter avec plus d'énergie pour résister aux réalisations de bénéfices des uns et aux allègements des positions des autres.

Les affaires nouvelles sont peu actives; sans doute, il en sera ainsi tant qu'on ne sera pas plus exactement fixé sur les véritables intentions de la Chine et qu'on ne connaîtra pas mieux les projets du gouvernement pour résoudre les difficultés financières du moment.

La Rente 3 9/0 est à 78.30; l'Amortissable fait 79.50 et le 4 1/2 108.90.

L'Italien se traite à 96.45; le Turc à 7.82 et l'Egypte à 308.

Les actions des institutions de crédit, qui étaient depuis si longtemps plongées dans un sommeil léthargique, se sont réveillées en proie à un bien vilain cauchemar. Quelques-unes d'entre elles, comme la Banque de Paris, le Mobilier français, le Mobilier Espagnol, etc., ont eu à supporter le poids de ventes assez nombreuses et dont la pression sur les cours s'est d'autant plus lourdement exercée que les contres-parties faisaient complètement défaut.

Quelques-unes ont été épargnées; de ce nombre sont le Foncier et la Générale; la spéculation hâsardeuse n'ose guère s'attaquer à ces titres; elle s'exposerait à un trop grand danger.

Les actions de nos grandes lignes de chemins de fer sont lourdes; les recettes ne s'améliorent pas. On offre le Suez à 1880 et le Panama à 482.

**REVUE FINANCIÈRE**

Le mois de septembre s'est achevé dans de très bonnes conditions pour les acheteurs. Comme pour tous les précédents règlements, nous avons eu à constater, pour cette dernière liquidation, une grande abondance de disponibilités en un nombre relativement restreint de positions à faire reporter. Il en est résulté que les reports ont pu se maintenir, encore, à des taux très modérés.

La spéculation à la hausse est absolument maîtresse du terrain; elle sait qu'elle peut compter sur l'appui de la haute banque; elle a confiance dans l'exactitude des bruits répandus depuis quelques jours au sujet de l'attitude conciliante de la Chine; enfin, elle n'ignore pas qu'elle n'a plus à lutter que contre des adversaires démoralisés par une longue série d'échecs et affaiblis par les grosses pertes qu'ils ont dû subir.

On peut se demander, maintenant, si les acheteurs se contenteront des brillants résultats déjà obtenus ou bien s'ils voudront marcher à la conquête de nouveaux lauriers. Nous ne nous hasarderons pas à faire à cette question une réponse précise et nous nous bornerons à exprimer l'espoir que les haussiers ne se laissent pas griser par leurs nombreux succès, et qu'ils ne compromettent pas par des excès le triomphe définitif d'une campagne conduite, jusqu'à présent, avec une énergie et une habileté vraiment dignes de remarque.

Le 3 0/0 est à 78.25; l'Amortissable, qui a détaché le 1<sup>er</sup> de ce mois son coupon trimestriel, reste à 79.70. Quant au 4 1/2 0/0, il se tient à 109.07. C'est sur ce fonds que la spéculation est le plus engagée.

Les Fonds étrangers sont assez calmes. L'Italien se cote 96.50; le Turc est à 7.80. C'est à partir du 13 décembre prochain que commenceront les opérations de conversion de la Dette ottomane. L'Unité d'Egypte est à 302.

Nous laissons les actions de nos principaux établissements de crédit sans changements appréciables. La Banque de France est à 5050. Le Crédit

foncier a été l'objet de demandes assez importantes dans les cours de 1317. Dans sa dernière séance, le conseil d'administration de cette Société a autorisé pour 2,659,000 de fr. de prêts nouveaux. C'est le 14 courant que doit avoir lieu une émission de 600,000 obligations Communales dont la *Semaine financière* a été la première à faire connaître les principales conditions. Ces titres, remboursables à 500 fr. en 56 années au plus tard et productifs d'un intérêt de 15 fr., seront émis à 435 fr. Les obligations similaires entièrement libérées se négocient couramment à 450. On versera 20 fr. en souscrivant, 15 fr. à la répartition et le surplus en six paiements dont le dernier s'effectuera au mois d'août 1887. Cet emprunt étant spécialement réservé à la petite épargne, qui n'a pu obtenir qu'une faible part lors de la dernière émission, les souscriptions de titres entièrement libérés ne seront pas admises cette fois.

Une autre émission est également annoncée pour mardi prochain. Il s'agit de 21,100 obligations nouvelles de 500 fr. 3 0/0, offertes au public par l'Ouest-Algérien au prix de 330 fr. Ces titres sont dotés d'une garantie de l'Etat. Cette opération aura le même succès que l'émission des obligations Est-Algérien qui a eu dernièrement. Ces derniers titres sont en hausse continue de 330 à 335.

La Société de dépôts et de comptes courants annonce le paiement d'un acompte de 8 fr. sur le dividende de l'exercice courant.

En valeurs industrielles, les actions du Printemps continuent à être bien tenues. Les opérations du mois de septembre ont donné des chiffres supérieurs à celles du même mois de 1883.

L'action Panama a encore fléchi. Elle reste à 487. L'obligation nouvelle est toujours au-dessous de son prix d'émission. La souscription est loin d'avoir obtenu le succès qu'on lui prédisait. On met en doute dans le public les assertions de la Compagnie touchant les délais d'achèvement du canal et le montant total des dépenses de construction.

Etude de M<sup>e</sup> BALITRAND, huissier à Cahors.

**VENTE**  
PAR  
**Autorité de justice**

Il sera procédé, samedi prochain, onze octobre courant, et jours suivants et utiles s'il y a lieu, à 8 heures du matin, à la requête de M<sup>e</sup> Louis Bonnet, domicilié à Cahors, agissant comme curateur de la succession vacante de dame Marthe Laucou, épouse séparée de biens de Antoine Prataude, son mari, quand vivait marchande, rue Nationale, numéro 7.

Par le ministère de M<sup>e</sup> Balitrand, huissier à Cahors, à la vente des marchandises et mobiliers dépendants de ladite succession, consistant en tissus et vêtements confectionnés. Tels que, pantalons, gilets, tricots, blouses, etc., etc. Un mulet et une charrette, et des meubles meublants tels que lits, armoires, tables, glaces, pendules, chaises, linges, etc., etc.

Cette vente se fera au plus offrant et dernier enchérisseur, au comptant sous peine de folle enchère. Il sera perçu un dixième par franc, en sus du prix montant de l'enchère.

Cahors, le neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre.

BALITRAND.

Souscription à 60,000 obligations communales du **Crédit Foncier de France**. On souscrit dès à présent, sans frais, à l'Agence de la **Société Générale**, à Cahors, rue Fénelon, numéro 8.

**Emission du CRÉDIT FONCIER**

**SOUSCRIPTION SANS FRAIS**  
IRRÉDUCTIBILITÉ accordée  
**aux Cinq Mille** premières obligat. demandées.  
Adresser 20 Francs par Titre souscrit à  
**LA BANQUE ÉDOUARD BLÉE**  
Directeur de LA BOURSE, 47, Rue Le Peletier, PARIS

**CRÉDIT FONCIER DE FRANCE**

Le Mardi 14 Octobre 1884  
**SOUSCRIPTION**

**600,000 OBLIGATIONS COMMUNALES**  
DE 500 3 0/0  
AVEC LOTS

Remboursables en 56 ans au plus tard.

Prix d'émission : 435 Fr.

Payables : 20 fr. en souscrivant le 14 octobre 1884.	
15 — à la délivrance des titres, du 15 au 30 novembre.	
50 — du 15 au 28 février 1885.	
50 — du 15 au 30 août 1885.	
50 — du 15 au 28 février 1886.	
75 — du 15 au 30 août 1886.	
75 — du 15 au 28 février 1887.	
100 — du 6 au 14 août 1887.	
Total 435 fr. sans faculté d'anticipation.	

**LOTS :**

1,200,000 francs par an, 6 tirages : les 5 février, 5 avril, 5 juin, 5 août, 5 octobre, 5 décembre. A chaque tirage :	
1 obligation remboursable par.....	100,000 fr.
1 — — — — —	25,000 fr.
6 — remboursables par 5,000 francs soit.....	30,000 fr.
45 obligations remboursables par 4,000 francs soit.....	45,000 fr.
53 lots par tirage pour.....	200,000 fr.

Les libérations anticipées ne sont pas admises actuellement; la Société se réserve de les autoriser ultérieurement, suivant ses besoins.

Les versements successifs sur les obligations seront reçus au Crédit Foncier de France, chez les Trésoriers généraux et chez les Receveurs particuliers des finances.

Les intérêts sont payables au Crédit Foncier de France; chez les Trésoriers généraux et chez les Receveurs des finances.

La répartition sera faite du 15 au 30 novembre 1884. La souscription sera ouverte le mardi 14 octobre.

A PARIS :

- Au **Crédit foncier de France**, rue des Capucines, 19;
- Au **Comptoir d'Escompte de Paris**, rue Bergère, 14;
- A la **Banque de Paris et des Pays-Bas**, rue d'Antin, 3;
- A la **Société Générale**, rue de Provence, 54, et dans ses bureaux de quartier;
- Au **Crédit Lyonnais**, boulevard des Italiens, 19, et dans ses bureaux de quartier;
- Au **Crédit industriels et commerciaux**, rue de la Victoire, 72, et dans ses bureaux de quartier;
- A la **Société de Dépôts et Comptes courants**, place de l'Opéra, 2;
- A la **Banque d'Escompte de Paris**, place Vendôme;
- Au **Crédit Foncier et Agricole d'Algérie**, 8, place Vendôme, à Paris; — et à Alger, Oran, Constantine et Bône;
- A la **Compagnie Foncière de France**, rue Saint-Honoré, 366;

DANS LES DÉPARTEMENTS :

- Chez MM. les **Trésoriers-Payeurs généraux**;
- Chez MM. les **Receveurs particuliers des Finances**;
- Chez MM. les **Directeurs des Succursales du Crédit Foncier**;
- Dans les **Agences et Succursales des Sociétés** ci-dessus indiquées.

A L'ÉTRANGER :

- Dans les **Agences et Succursales des mêmes Sociétés**.
- La souscription sera close le même jour, à 5 heures.

On peut souscrire dès à présent par correspondance, en envoyant sous pli recommandé 20 francs par obligation demandée.

Toutefois, les souscriptions par correspondance ne sont admises que pour 2 obligations et au-dessus. — Les souscriptions par liste ne sont pas admises.

**Prime du Journal du Lot**

Par suite d'un traité spécial avec une des premières maisons de Paris, le *Journal du Lot* est en mesure d'offrir à ses lecteurs habituels :

**UNE SPLENDIDE**  
**Carte de France**

soigneusement coloriée, à six teintes différentes, par les procédés chromolithographiques les plus récents.

Elle mesure 1<sup>m</sup> 30 de largeur sur 1 mètre de hauteur. Outre les divisions géographiques, administratives, commerciales, militaires, etc., cette carte contient un tableau synoptique des richesses agricoles de la France et des colonies; — de plus, les cartes de toutes les Colonies françaises, ainsi qu'un plan de Paris et des environs.

Cette carte est la plus grande de celles qui ont paru en une seule feuille. Elle a été récompensée aux Expositions universelles de Paris et de l'Étranger et par les Sociétés savantes (16 médailles, dont 3 grandes médailles d'or et la médaille unique de vermeil).

D'une valeur commerciale de 12 francs, la Grande Carte de France est vendue exceptionnellement 6 francs par notre éditeur.

Nous, nous l'offrons, prise dans nos bureaux, à 3 francs à tout lecteur du *Journal du Lot*.

Pour les demandes, adresser un mandat à M. le directeur du *Journal du Lot*, et joindre 1 franc en plus pour recevoir franco et à domicile.

Nous tenons à la disposition de nos lecteurs :

- 1<sup>o</sup> La même carte, collée sur toile, pliée avec étui doré, pour bibliothèques, au prix de 7 francs, au lieu de 15, prix commercial;
- 2<sup>o</sup> La même carte, collée sur toile, vernie, montée sur gorge et rouleau, avec attaches en cuivre, 10 francs, au lieu de 25, prix commercial.

**MICHELET. — Histoire de France et de la Révolution française.** 22 vol. in-8<sup>o</sup>, accompagnés de 338 gravures hors texte et plus de 1,000 vignettes. Prix : 196 fr. payables 10 fr. par mois. Chaque ouvrage se vend séparément : *l'Histoire de la France*, 133 fr.; *l'Histoire de la Révolution française*, 63 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

**LAROUSSE (Pierre). — Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> Siècle.** 16 vol. in-4<sup>o</sup>. Prix : 600 fr. payables 20 fr. par mois. Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

**Grand Atlas départemental de la France de l'Algérie et des Colonies.** 106 cartes coloriées, texte contenant la matière de 10 volumes in-4<sup>o</sup>. Prix : 125 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

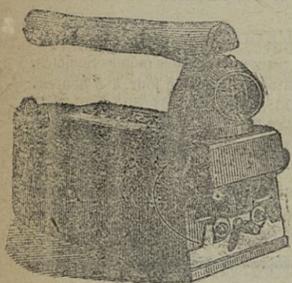
Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénélon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour dentil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Etranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.



NOUVEAU FER

A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apieceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS :

Economie, Propreté, Salubrité.

Se vend chez JEAN LARRIVE, Fils aîné

16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage, brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations,

Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage Persan, sans brosses, imperméable à l'eau.

VINS A DOMICILE

J. FOURNIÉ, fils, rue du Lycée, 44.

A partir du 1<sup>er</sup> février, il se charge de porter, sur commande, le vin à domicile, depuis 12 bouteilles, vins absolument du pays.

(ESSAYEZ-EN UN PANIER)

EXPOSITION

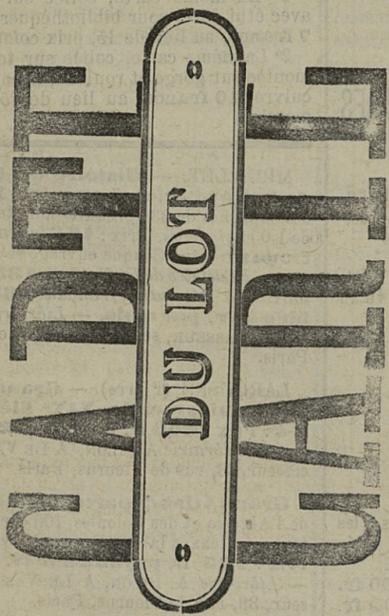


CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation



En vente chez tous les Libraires.

En vente au bureau du Journal.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. 25 c. en plus par la poste.

BAYLES, Opticien

3, rue de la Liberté, CAHORS

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou par des verres mal appropriés à leurs yeux qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de :

Lunettes, Pince-Nez, Conserves en verre cristal blancs, bleus, verts et fumés, des meilleures fabriques de Paris, Verres de rechange pour myopes, pour presbytes, Longues-Vues, Lorgnettes, Jumelles de spectacle et marine, Lorgnons, Face à main, Boussoles, Loupes Pièces à lire, Microscopes, Compte-fils, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse liqueurs.

Alambics pour l'essai des vins, Lampes à esprit, Boîtes de Mathématiques, Globes terrestres, Pochettes, Pantomètres, Graphomètres, Equerres, Mètres, Doubles-décimètres, Décimètres rubans acier, Niveau d'eau et à bulle d'air, Pieds, Mires, Jalons, Chaînes d'arpenteur, Fiches, Filets à plomb, Echelle de proportion, Méridien, Téléphones, Monocles, Stéréoscopes.

Lanternes magiques, Timbres, Cachets secs et à tampon, Porte-Monnaie, Cannes, Revolvers, Epreuves de stéréoscopes, Groupes et Paysages. — Réparation d'instruments de précision, Achat de vieilles matières d'Or et d'Argent, Bijouterie religieuse, Orfèvrerie et Couverts Christofle, Réargenture.

SONNERIES ÉLECTRIQUES.

MACHINES A COUDRE

POUR FAMILLES ET ATELIERS (Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4<sup>me</sup>

C. DESPRATS, Successeur

LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

Propagande républicaine et agricole

18<sup>o</sup> année 18<sup>o</sup> année

GAZETTE DU VILLAGE

Politique et Agricole

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Par Livraison de 12 pages grand format, avec Gravures

REDACTEUR EN CHEF :

P. JOIGNEAUX & Eug. LIÉBERT

Un An : 6 fr. — Six Mois : 3 fr. 50 c. — Trois Mois 2 fr.

Bureaux du Journal : 26, rue Jacob, à Paris

Voulez-vous être au courant de toutes les nouvelles? savoir ce que font vos sénateurs et vos députés? étudier ce qui intéresse votre jardin, votre culture, votre basse-cour et vos étables? recevoir chaque dimanche les cours des Marchés et de la Bourse? avoir à votre disposition un journal qui répond, dans sa Petite Correspondance, à toutes vos questions? Aimez-vous les faits curieux, les romans?

Abonnez-vous à la Gazette du Village, dont l'immense succès se comprend, si on compare son prix de 5 fr. par an aux services qu'elle rend. Et si vous hésitez, demandez, rue Jacob, 26, à Paris, un numéro spécimen; vous recevrez gratis le dernier numéro paru.

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'État. Applications en médecine : GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.

HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence

CELESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, etc.

HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins. Administration de la C<sup>o</sup> concessionnaire : PARIS, 8, Boulevard Montmartre

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Dépôt chez tous les marchands d'eaux Minérales, Droguistes et Pharmaciens.

L'HISTOIRE DES ÉVÊQUES DE CAHORS

Traduite par G. de La Croix, par L. Ayma, Inspecteur honoraire d'Académie, Officier de l'université, commandeur de St-Grégoire-le-Grand.

Prix des deux volumes brochés : Edition de luxe 20 fr.; édition ordinaire 12 fr.

Les souscripteurs sont priés de vouloir bien réclamer à l'imprimerie Plantade les fascicules qui leur manquent, et en envoyer le montant.

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

Le propriétaire-gérant, A. Layton.

21 RÉCOMPENSES ET PRIX MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR.



LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE

Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants

PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter, Il est difficile de créer

L'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS

dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne peut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

Librairie FÉLIX ALCAN, 108, boulevard Saint-Germain, Paris

BIBLIOTHÈQUE UTILE

83 volumes, in-18 de 192 p. chacun, chaque vol. br. 60 c.; cart. à l'anglaise 1 fr.

(Envoi franco contre timbres ou mandats-poste)

1. Morand. Introd. à l'étude des sciences physiques.
2. Cruveilhier. Hygiène générale.
3. Corbon. De l'enseignement professionnel.
4. Pichat. L'Art et les artistes en France.
5. Buchez. Les Mérovingiens.
6. Buchez. Les Carolingiens.
7. F. Morin. La France au moyen âge.
8. Bastide. Lutte religieuse des premiers siècles.
9. Bastide. Les guerres de la Réforme.
10. E. Pelletan. Décadence de la monarchie française.
11. L. Brothier. Histoire de la terre.
12. Sanson. Principaux faits de la chimie.
13. Turck. Médecine populaire.
14. Morin. Résumé populaire du Code civil.
15. Zaborowski. L'homme préhistorique.
16. A. Ott. L'Inde et la Chine.
17. Catalan. Notions d'astronomie.
18. G. Jourdan. La justice criminelle en France.
19. Victor Meunier. Philosophie zoologique.
20. Ch. Roland. Histoire de la maison d'Autriche.
21. E. Despois. Révolutions d'Angleterre.
22. E. Gastineau. Génie de la science et de l'industrie.
23. H. Lenoir. Le Budget du foyer.
24. L. Combes. La Grèce ancienne.
25. Fréd. Lock. Histoire de la Restauration.
26. L. Brothier. Histoire populaire de la philosophie.
27. E. Margollé. Les phénomènes de la mer.
28. Zurcher. Les phénomènes de l'atmosphère.
29. L. Collas. Histoire de l'empire ottoman.
30. E. Raymond. L'Espagne et le Portugal.
31. Eugène Noël. Voltaire et Rousseau.
32. A. Ott. L'Asie occidentale et l'Égypte.
33. C. Richart. Origine et Fin des mondes.
34. Enfantin. La Vie éternelle.
35. Alfred Doneaud. Histoire de la mécanique.
36. L. Brothier. Causeries sur la météorologie.
37. Alfred Doneaud. Histoire de la marine française.
38. Fréd. Lock. Jeanne d'Arc.
- 39-40. Carnot. Révolution française. 2 vol.
41. Zurcher et Margollé. Téléscope et Microscope.
42. Blerzy. Torrens, Fleuves et canaux de la France.
43. P. Secchi, Wolf et Briot. Le Soleil et les Étoiles.
44. Stanley Jevons. Économie politique.
45. Em. Ferrière. Le Darwinisme.
46. Lenoir. Paris municipal.
47. Boillot. Les Entretiens de Fontenelle.
48. Edgar Zévort. Histoire de Louis-Philippe.
49. Geikie. Géographie physique.
50. Zaborowski. L'origine du langage.
51. Blerzy. Les Colonies britanniques.
52. Albert Lévy. Histoire de l'air.
53. Geikie. Géologie.
54. Zaborowski. Les migrations des animaux.
55. F. Paulhan. La physiologie de l'esprit.
56. Zurcher et Margollé. Phénomènes célestes.
57. Girard de Rialle. Peuples de l'Afrique et de l'Amér.
58. Jacques Bertillon. La statistique humaine de la France (naissance, mariage, mort).
59. Paul Gaffarel. La défense nationale en 1792.
60. Herbert Spencer. De l'éducation.
61. Jules Barri. Napoléon 1<sup>er</sup>.
62. Huxley. Premières notions sur les sciences.
63. P. Bondois. L'Europe contemporaine.
64. Grove. Continents et océans.
65. Jouan. Les îles du Pacifique.
66. Robinet. La philosophie positive.
67. Renard. L'homme est-il libre?
68. Zaborowski. Les grands sages.
69. E. Hatin. Histoire du Journal.
70. Girard de Rialle. Les peuples de l'Asie et de l'Europe.
71. A. Doneaud. Histoire contemp. de la Prusse.
72. Dufour. Petit dictionnaire des falsifications.
73. F. Hommey. Histoire contemp. de l'Italie.
74. Lenoir. Le travail manuel en France.
75. Jouan. La chasse aux animaux marins.
76. Renard. Histoire contemp. de l'Angleterre.
77. Bonant. Histoire de l'eau.
78. Jourdy. Le patriotisme à l'école.
79. Mongredien. Le libre échange en Angleterre.
80. Creighton. Histoire romaine.
- 81-82. P. Bondois. Mœurs et instit. de la France. 2 vol.
83. Zaborowski. Les mondes disparus.

DICIONNAIRE

DES COMMUNES DU LOT de M. L. COMBARIÉU archiviste départemental. Statistique, géographique historique, archéologique, géologique etc. avec carte du département.

5 fr. chez les Libraires ou au Bureau du Journal du Lot, 5 fr. 50 par la Poste.

CARTES

DU LOT, la plus complète qui existe, indiquant tous les chemins de fer en projet ou en construction : — 75 cent. chez les Libraires et au Bureau du Journal du Lot. — 1 fr. par la Poste.

NOTES

pour servir à l'histoire DES ETATS PROVINCIAUX DU QUERCY par M.-J. BAUDEL, Censeur au Lycée de Marseille. — 1 fr. au bureau du Journal du Lot, 1 fr. 20 par la poste.

TABLEAU

OFFICIEL DES DISTANCES de chaque Commune au chef-lieu du canton, de l'arrondissement et du département, dressé en exécution de l'art. 93 du régl. du 18 juin 1811. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. — 1 fr. 10 par la poste.

LE QUERCY

AUX ETATS GÉNÉRAUX DE 1789. — Assemblées des sénéchaussées, procès-verbal des séances — Liste complète des députés, par M. L. COMBARIÉU, archiviste départemental. 45 exemplaires à vendre : 7 fr. au Bureau du Journal du Lot, 7 fr. 50 par la poste.

GOURDON

ET SES SEIGNEURS du X<sup>e</sup> siècle au XIV<sup>e</sup> siècle par MM. L. COMBARIÉU et F. CANGARDEL. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. 1 fr. 25 par la poste.